



Compte rendu de la Réunion Publique
du Conseil Municipal du 5 juillet 2016
à 20 h 30
salle de "La Rotonde"

Présents :

Sophie AVRIL, Jean-Louis ASTOR, Fabrice BAUDEAU, Jean-Paul BEYSSEN Gabriel BOUISSOU, Yannick CHATELET, Eric CHERDO, Laurent CHERUBIN, Renaud DARDEL, Claude DUCERT, Anne FAURES, Henri de FERLUC, Laure FRENDRO-ROSSO, Laurent GONZALEZ, Marie-Viviane LACAN, Christine MASOT, Sabrina MIGNONAT, Karine ROVIRA

Absents et excusés :

Séverine CAMES, Anne DELRIEU, Béatrice HONTARREDE,

Absents ayant donné procuration :

Fathi AÏDLI à Eric CHERDO
Olivier BONNAMY à Laure FRENDRO-ROSSO
Élodie CAMBOU à Christine MASOT
Fanny DOMERGUE à Karine ROVIRA
Frédéric PERROT à Fabrice BAUDEAU
Marc PRIDO à Laurent CHERUBIN

Désignation du Secrétaire de séance :

☛ Yannick CHATELET est désigné Secrétaire de séance.

La séance est ouverte par M. le Maire qui donne les informations suivantes :

1/ Embauche d'un agent qui effectue un mi-temps à l'urbanisme et un mi-temps au service communication sous la forme d'un contrat à durée déterminée de 6 mois dans le cadre de la délibération votée par le Conseil Municipal pour le renforcement des services.

2/ Embauche de deux agents de police municipale dont les postes seront créés lors de la séance du 30 août 2016. Ces postes sont dédiés à 90 % pour le secteur d'Innopole. Une convention sera travaillée précisément avec le Sicoval afin que les prestations de ces agents soient durablement remboursées par le Sicoval à la Commune.

3/ La convention d'occupation précaire pour un sinistré dans une maison municipale est renouvelée par mois pendant trois mois afin de permettre à la famille sinistrée de reconstruire sa maison.

4/ Dénomination des allées du cimetière : le plan sur la thématique des fleurs est présenté.

M. le Maire propose alors au Conseil Municipal d'une part d'examiner une délibération portant sur l'enfouissement des réseaux électriques, d'autre part d'examiner une délibération portant sur l'arrêt du Plan Local d'Urbanisme modifiant celle transmise dans le cadre de la note de synthèse préalable à la présente réunion. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'aborder ces deux délibérations non prévues à l'ordre du jour initial.

I. Administration Générale

1/ Approbation du Procès-Verbal du 14 juin 2016

Il est indiqué que M. ASTOR souhaite que soit effacé la mention «aide de Jean-Louis Astor » dans le précédent procès-verbal. Il est indiqué que le montant de délégation de la commune d'Escalquens serait inférieur à celui voté par le Conseil Municipal de la commune de Labège. Des renseignements précis seront pris et une réponse écrite sera apportée.

Sous cette réserve et cette remarque, le projet de procès-verbal de la réunion du 14 juin 2016 est adopté.

2/ Validation des tarifs de prêt de matériel du Sicoval à la commune et du contrat type de location

Après débat portant notamment sur la tarification du matériel prêté aux petites communes et sur les projets de tarification du centre aéré, approbation du Conseil Municipal par 19 voix favorables, 3 oppositions et 2 abstentions.

3/ Réaménagement du terrain de football sur le site Labège Innopole ; signature d'un bail emphytéotique avec le Sicoval (parcelle AE11) propriétaire

Après avoir précisé que le pilotage de la gestion du terrain, objet de la présente délibération, sera effectué par la commune, approbation du Conseil Municipal par 21 voix favorables et 3 abstentions.

4/ Installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures - Plan Climat Energie Territorial

Après avoir demandé que soit précisé le deuxième point de la délibération, approbation du Conseil Municipal à l'unanimité.

5/ Approbation du règlement intérieur de l'aire des gens du voyage de Grande Rivière, de ses annexes et de la convention de séjour

Approbation du Conseil Municipal à l'unanimité, sous réserve que le règlement et les pièces annexées à cette délibération tiennent compte d'une part du cas de force majeure pour évacuer les gens du voyage, d'autre part que les tarifs tiennent compte des taxes portant sur l'eau et l'assainissement.

6/ Tarification forfaitaire journalière de l'aire d'accueil des Gens du Voyage en cas de dysfonctionnement du système de paiement

Approbation du Conseil Municipal à l'unanimité.

7/ Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération Sicoval / transfert de compétences: " compétence en matière de funéraire au titre de l'article L2223-40 du CGCT"

Approbation du Conseil Municipal par 21 voix favorables et 3 contre.

8/ Motion de soutien à la candidature de la ville de Paris aux jeux Olympiques 2024

Approbation du Conseil Municipal par 23 voix favorables et 1 abstention.

II. Travaux

9/ Délégation de maîtrise d'ouvrage au SICOVAL - Diagnostics énergétiques

Approbation du Conseil Municipal à l'unanimité.

III. Enfance-Jeunesse

10/ AEL: Renouvellement de la mise à disposition d'un agent communal pour la direction de l'Association Éducative de LABEGE année scolaire 2016-2017

Approbation du Conseil Municipal à l'unanimité.

IV. Ressources Humaines

11/ Renouvellement des 3 postes d'adjoints d'animation de 2° classe pour l'année 2016-2017 + renouvellement du poste "étudiant" d'adjoint du patrimoine de 2° classe pour 6h00 hebdomadaires

Approbation du Conseil Municipal à l'unanimité.

12/ Modification du temps hebdomadaires de travail d'un poste d'adjoint administratif de 2° classe

Approbation du Conseil Municipal à l'unanimité.

13/ Régime Indemnitare de la filière Police Municipale

Approbation du Conseil Municipal à l'unanimité.

V. Voirie

14/ Rénovation éclairage public Impasse Beauséjour

Approbation du Conseil Municipal à l'unanimité.

VI. Urbanisme

15/ Arrêt du projet du Plan Local d'Urbanisme et bilan de la concertation

Après avoir pris en compte les rectifications proposées sur la délibération initiale (voir début de séance), approbation du Conseil Municipal par 21 voix favorables et 3 abstentions. M. le Maire est autorisé alors à clôturer les registres de concertation préalable.

VII. Voirie

17/ Pose d'un câble souterrain électrique/convention de servitude

Le Conseil Municipal, tel qu'il l'avait évoqué en début de séance, accepte d'aborder la question prévue dans le projet de délibération ci-dessus. Il est alors demandé que les conditions notamment tarifaires de la convention de servitude soient revues. Le Conseil Municipal renvoie à l'unanimité la présente délibération à une séance ultérieure.

VIII. Administration Générale

16/ Projet halte répit

Le Conseil Municipal prend acte de ce projet et remercie le CCAS porteur de ce projet pour son action.

IX. Remarques du Conseil Municipal :

La dématérialisation des documents à transmettre aux conseillers municipaux sera améliorée.

La gestion et la lutte contre les dépôts sauvages seront améliorées.

X. Questions du public :

Une question sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est posée.

La séance est levée à 23h00 après que M. le Maire ait souhaité de très bonnes vacances à tous.